

Echiquier Credit Target Income 2027

FR001400KTQ4 FR001400KTS0 FR001400KTR2

Vous êtes porteurs du fonds Echiquier Credit Target Income 2027 géré par La Financière de l'Échiquier et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire pour intégrer les évolutions décrites ci-dessous. Ces modifications seront applicables à compter du 18.12.2025.

Modification de la politique tarifaire

Dans le prolongement des évolutions de la doctrine AMF relative aux frais de gestion introduisant la possibilité d'opter pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait, La Financière de l'Échiquier a fait le choix de faire évoluer la présentation des frais dans ses prospectus.

Ce taux forfaitaire; établi à 0.09% de l'actif net, peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Désormais, par souci de transparence, cette nouvelle présentation permettra de distinguer les frais de gestion financière d'une part des frais de fonctionnement et autres services d'autres part.

Ainsi, ce changement de présentation ne provoque dans aucun cas une hausse des frais subis par les investisseurs. En effet, la somme des « frais de gestion financière » et des « frais de fonctionnement et autres services » est identique au niveau actuel des « Frais de gestion financière et frais administratifs externes » .

Modification de forme dans l'annexe précontractuelle du fonds

Des modifications de forme ont été apportées à la rédaction de l'annexe précontractuelle du Fonds et notamment dans le paragraphe « Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ? »

Le pourcentage d'actifs « alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales » a été baissé à 10%. En effet, le Produit Financier s'engage à réaliser une analyse ESG pour au moins 75% du portefeuille. Cette analyse ESG, reposant sur la méthodologie de notation GREaT, vise à donner au gérant une information sur le risque ESG attaché aux émetteurs. Elle n'a cependant pas vocation à être prise en compte de manière systématique et mesurable dans la sélection des titres en portefeuille. Ainsi, ce pourcentage d'analyse ne peut pas être formellement assimilable à un pourcentage « d'alignement » avec des caractéristiques environnementales et sociales.

Ces modifications rédactionnelles n'ont eu aucune incidence sur le process de gestion effectif du portefeuille.



Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) du Fonds, disponible sur le site internet (www.lfde.com).

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel pour toute demande d'information complémentaire concernant ces modifications ou plus globalement vos placements financiers.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

La Direction Générale de la Financière de l'Échiquier